

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 12 avril 2011 portant modification des brigades territoriales de Brezolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Courville-sur-Eure, La Loupe et Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir)

NOR : IOCJ1100208A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005,

Arrête :

Article 1^{er}

Les circonscriptions des brigades territoriales de Brezolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Courville-sur-Eure, La Loupe et Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir) sont modifiées à compter du 1^{er} juin 2011 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Brezolles, Châteauneuf-en-Thymerais, Courville-sur-Eure, La Loupe et Nogent-le-Roi exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 12 avril 2011.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur général
de la gendarmerie nationale :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

L. MULLER

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Courville-Sur-Eure	Billancelles Chuisnes Courville-sur-Eure Dangers Fontaine-la-Guyon Fruncé Landelles Le Favril Mittainvilliers Orrouer Pontgouin Saint-Arnoult-des-Bois Saint-Aubin-des-Bois Saint-Denis-des-Puits Saint-Germain-le-Gaillard Saint-Luperce Véréigny Villebon	Billancelles Chuisnes Courville-sur-Eure Dangers Fontaine-la-Guyon Fruncé Landelles Mittainvilliers Orrouer Saint-Arnoult-des-Bois Saint-Aubin-des-Bois Saint-Denis-des-Puits Saint-Germain-le-Gaillard Saint-Luperce Véréigny Villebon
La Loupe	Belhomert-Guéhouville Champrond-en-Gâtine Fontaine-Simon Friaize La Loupe Le Thieulin Les Corvées-les-Yys Manou Meaucé Montireau Montlandon Saint-Éliph Saint-Maurice-Saint-Germain Saint-Victor-de-Buthon Vaupillon	Belhomert-Guéhouville Champrond-en-Gâtine Fontaine-Simon Friaize La Loupe Le Favril Le Thieulin Les Corvées-les-Yys Manou Meaucé Montireau Montlandon Pontgouin Saint-Éliph Saint-Maurice-Saint-Germain Saint-Victor-de-Buthon Vaupillon
Châteauneuf-en-Thymerais	Ardelles Châteauneuf-en-Thymerais Favières	Ardelles Châteauneuf-en-Thymerais Favières

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
	Fontaine-les-Ribouts Le Boullay-les-Deux-Églises Maillebois Puisieux Saint-Ange-et-Torçay Saint-Jean-de-Rebervilliers Saint-Maixme-Hauterive Saint-Sauveur-Marville Serazereux Thimert-Gâtelles Tremblay-les-Villages	Fontaine-les-Ribouts Le Boullay-les-Deux-Églises Puisieux Saint-Ange-et-Torçay Saint-Jean-de-Rebervilliers Saint-Maixme-Hauterive Saint-Sauveur-Marville Thimert-Gâtelles Tremblay-les-Villages
Nogent-le-Roi	Boutigny-Prouais Bréchamps Chaudon Coulombs Croisilles Faverolles Le Boullay-Mivoye Le Boullay-Thierry Les Pinthières Lormaye Néron Nogent-le-Roi Ormoy Saint-Laurent-la-Gâtine Saint-Lucien Senantes Villemeux-sur-Eure Villiers-le-Morhier	Boutigny-Prouais Bréchamps Chaudon Coulombs Croisilles Faverolles Le Boullay-Mivoye Le Boullay-Thierry Les Pinthières Lormaye Néron Nogent-le-Roi Ormoy Saint-Laurent-la-Gâtine Saint-Lucien Senantes Serazereux Villemeux-sur-Eure Villiers-le-Morhier
Brezolles	Beauche Bérrou-la-Mulotière Brezolles Châtaincourt Crucey-Villages Fessanvilliers-Mattanvilliers La Mancelière Laons Les Châtelets Montigny-sur-Avre	Beauche Bérrou-la-Mulotière Brezolles Châtaincourt Crucey-Villages Fessanvilliers-Mattanvilliers La Mancelière Laons Les Châtelets Maillebois

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
	Prudemanche Revercourt Rueil-la-Gadelière Saint-Lubin-de-Cravant	Montigny-sur-Avre Prudemanche Revercourt Rueil-la-Gadelière Saint-Lubin-de-Cravant